

Le contrôle technique obligatoire des cyclomoteurs est repoussé à janvier 2012.

Annoncée par le premier ministre François Fillon, cette nouvelle réglementation avait été décrétée en février 2010 par le Conseil Interministériel de la Sécurité Routière. Cette annonce s'était faite contre l'avis de la Fédération Française des Motards en Colère (FFMC) engagée dans une concertation avec les pouvoirs publics sur la sécurité des deux-roues motorisés (2RM)... D'une part parce que la FFMC estime qu'un contrôle technique n'est pas une mesure adaptée pour améliorer la sécurité des usagers en 2RM, d'autre part parce que la question n'a pas été débattue dans cette concertation à laquelle le gouvernement prétend nous associer.

Outre le fait que la FFMC, principale représentante des usagers en 2RM, répète depuis trente ans que les principales pistes d'amélioration pérenne restent la prévention, la sensibilisation et la formation des conducteurs de toutes les catégories, les motards en colère ont également dénoncé le lobbysme des enseignes commerciales de contrôle technique attirés par l'appât d'un fromage d'autant plus alléchant que la réglementation leur permettra de proposer des prestations devenues obligatoires.

Ce contrôle technique des cyclomoteurs, nous l'avons dénoncé comme un projet mal ficelé et déconnecté des réalités des utilisateurs comme de celles des centres de contrôle mal informés, mal formés et pas équipés... bref, un projet « à la noix » encore une fois sorti du cerveau de technocrates ignorants tout des spécificités des 2RM. Et pourtant, quand le gouvernement a lancé cette fameuse concertation au printemps 2009, on nous avait assuré que plus aucune réglementation nous concernant ne serait décidée sans en avoir préalablement discuté avec nous.

Force est de constater qu'effectivement, rien n'est prêt et ce contrôle prévu pour être mis en œuvre en 2011 vient d'être repoussé à 2012.

Décidément, il va se passer des choses intéressantes en 2012!

Et bien mettons ce petit répit à profit pour que tous les usagers en 2RM, à l'appel de la FFMC, se mobilisent toujours plus nombreux pour lutter contre la surenchère réglementaire qui ne résout pas les problèmes tout en fabriquant du contrevenant (et du citoyen mécontent) à la pelle.